

**TÉLÉGRAMME**

**TOURCOING.** Le centre nautique Tourcoing-les-Bains a été inauguré vendredi. Ce programme, intégré à la refonte du centre-ville, a mobilisé un investissement de 22 millions d'euros et vise une fréquentation de 450.000 personnes dès la première année. Le centre nautique et de fitness a été concédé au groupe Spie-Batignolles. Un bassin olympique devrait compléter le centre.

**EN BREF**

**Transports : un TER pour remplacer le TGV Saumur-Paris**

Trois régions (Poitou-Charentes, Pays de la Loire, Centre), le département des Deux-Sèvres et l'agglomération de Saumur (Maine-et-Loire) vont financer un TER Bressuire-Saumur-Tours, cadencé sur la ligne TGV Atlantique, dès le mois de décembre 2008 afin de remplacer le TGV Saumur-Paris que la SNCF veut supprimer. La région Pays de la Loire a réussi à élargir le tour de table financier en proposant un désenclavement du nord des Deux-Sèvres. Depuis 2000, cette desserte quotidienne permet de rejoindre Paris avant 9 heures via Tours. Le Conseil général du Maine-et-Loire, partie prenante jusqu'à présent, a choisi de ne pas financer cette liaison TER, dont le fonctionnement annuel dépasse 1,1 million d'euros. Plus de la moitié sera financée par les Deux-Sèvres et Poitou-Charentes.

**Santé : la Seine-Maritime va doter ses communes de défibrillateurs**

Le département de la Seine-Maritime va équiper toutes ses communes de moins de 3.500 habitants de défibrillateurs automatiques pour réduire le taux de morts par arrêt cardiaque inopiné. L'implantation de ces appareils, qui peuvent être mis en œuvre par des non-médecins à tout heure, s'accompagnera d'actions de sensibilisation et de communication. La mesure, d'un coût global de 2 millions d'euros, s'adresse aux 695 communes de moins de 3.500 habitants de Seine-Maritime, mais aussi aux 111 lieux publics gérés par le département (collèges, gymnases, musées, parcs...). En échange, la commune devra s'engager à entretenir l'appareil.

**DÉVELOPPEMENT**

Un manifeste pour un « codéveloppement de l'emploi transfrontalier » vient d'être rendu public à Morteau, entre France et Suisse, où la situation de l'emploi est tendue.

**Franche-Comté : élus et industriels se mobilisent sur l'emploi transfrontalier**

DE NOTRE CORRESPONDANTE À BESANÇON.

Dans la manufacture horlogère Tag Heuer de la Chaux-de-Fonds, en Suisse, 29 % des 280 salariés viennent chaque jour de France, à quelques kilomètres. « *Mais à la production, tous métiers confondus, la proportion atteint 40 %* », affirme Isabelle Castellini, DRH. « *Les sociétés horlogères suisses ont plutôt le vent en poupe, et recrutent de l'autre côté de la frontière est indispensable pour toutes les marques présentes entre Neuchâtel et la Bienne.* » Cette absorption de la main-d'œuvre qualifiée française – formée dans les bassins horlogers de Besançon et Morteau – par l'industrie helvétique, si elle a pour effet positif de faire baisser les chiffres du chômage côté France (4 % à Morteau, dans le Doubs) pose en réalité de nombreux problèmes.

**Un « mini-Shanghai »**

Ainsi, derrière la récente convention de collaboration passée entre les villes de Morteau, Villers-le-Lac (France), Le Locle et la Chaux-de-Fonds (Suisse) pour une agglomération urbaine du Doubs (AUD), pointe l'inquié-



tude helvétique face à l'essoufflement de la ressource humaine, y compris dans le bassin frontalier. Cet épuisement est déjà bien réel côté France, avec des entreprises qui n'arrivent plus à recruter et voient partir leur main-d'œuvre formée de l'autre côté de la frontière, pour un salaire « *de 40 à 80 % supérieur en net* », estime François Mazière, directeur général de la CCI du Doubs et partie prenante de ce Forum transfrontalier.

Le représentant des entreprises du Doubs est particulièrement mobilisé par la dévitalisation industrielle amorcée, et dénonce

« *une concurrence fiscale et sociale réelle* », qui, selon lui, fait de la petite vallée reliant Le Locle à la Chaux-de-Fonds, en Suisse, un « *mini-Shanghai* ».

**Promouvoir la bilocalisation**

En matière économique, l'une des préconisations du manifeste pour un « codéveloppement de l'emploi transfrontalier », lancé par le Forum transfrontalier créé en 2007 à l'initiative de citoyens du Jura Suisse europhiles, consiste en la promotion de la bilocalisation des entreprises suisses de part et d'autre de la

frontière. « *Nous avons des friches et des entreprises de sous-traitance* », affirme Annie Genevard, maire de Morteau et cheville ouvrière de l'AUD.

L'organisation des flux est une autre des idées fortes du document pour améliorer les conditions quotidiennes de transport des 19.300 travailleurs frontaliers franc-comtois (9.000 en 1998). « *En matière de mobilité, nous avons des propositions précises : l'achèvement d'un tronçon de la route des Microtechniques, où passent 11.000 véhicules par jour, ou la réouverture d'une halte ferroviaire de douane, au col des Roches, avec un parking échange pour favoriser le covoiturage* », poursuit Annie Genevard.

Compensation du coût de formation à l'embauche, fidélisation de la main-d'œuvre ou suspension du débauchage actif constituent d'autres pistes proposées par ce forum citoyen comptant plus d'une centaine d'acteurs franco-suisse. Hubert Falco, le secrétaire d'Etat à l'Aménagement du territoire, sera sur place demain pour mesurer l'importance de cette problématique transfrontalière très particulière.

MONIQUE CLEMENS